

SKOS
CSIAS
COSAS



Acte de la journée d'automne du 24 novembre 2005:
L'ARTIAS fête ses 10 ans 1995-2005-2015
Comprendre le passé, vouloir l'avenir

II. Un cadre pour construire la Suisse de demain

Hubert Barde, vice-président de l'Union patronale suisse

Jeudi 24 novembre 2005
Lausanne, Palais de Beaulieu

Je vais tenter une réflexion sur quelques structures qui donnent à la Suisse son cadre d'aujourd'hui, ainsi que sur leur nécessaire ou possible évolution dans les années à venir, et pourquoi pas à l'horizon 2015, date fixée, peut-être un rien témérairement, par les organisateurs pour le thème de la journée. Je m'exprimerai sur:

1. la politique économique;
2. le fédéralisme;
3. l'ouverture sur l'étranger;
4. le marché du travail;
5. la formation;
6. la politique sociale;

en donnant à chacun de ces chapitres la connotation libérale qui lui convient. C'est je crois ce que l'on attend de mes propos, même s'ils peuvent heurter certains, et ce n'est bien sûr pas mon objectif, celui-ci visant à faire toucher du doigt certaines réalités incontournables.

1. La politique économique

La Suisse est le pays de l'OCDE qui a connu la plus faible croissance depuis 1990. La crise qui en a découlé a provoqué un choc au sein de la population helvétique, avec une montée du chômage et des restructurations douloureuses au sein des entreprises. Cette situation a surtout mis à nu les rigidités et les insuffisances existant dans certains secteurs, longtemps protégés de la concurrence.

L'internationalisation de l'économie, l'ouverture des marchés, le développement des télécommunications et des transports, la création de la monnaie unique européenne augmentent la pression concurrentielle. Pour certains, celle-ci est la source de tous les maux économiques. Le succès des entreprises exportatrices de notre pays, soumises à une très forte concurrence, démontre au contraire ses vertus. C'est ainsi que les entreprises actives sur le marché intérieur ne pourront pas se soustraire à ce mouvement. Il faut continuer à abattre les barrières qui ont trop longtemps paralysé et renchéri le marché intérieur.

En effet, curieusement, malgré une forte assiduité au travail, la paix sociale et une main d'œuvre de qualité, la productivité de l'économie suisse n'est pas bonne, quels que soient les systèmes de mesure utilisés. Cet état de fait semblerait résulter d'un marché intérieur trop régulé, parfois par ses acteurs eux-mêmes, et trop coupé de la concurrence. La loi sur les cartels, comme celle sur le marché intérieur, ont pour objectif d'y remédier. La seconde, actuellement en révision, vise à éliminer les restrictions à l'accès au marché. Elle entend faciliter la mobilité professionnelle et les échanges en Suisse ce qui renforcerait la compétitivité de l'économie du pays, en vitalisant la concurrence sur le marché intérieur, avec comme conséquence une pression sur les prix. Celle-ci doperait la consommation.

Et, dans un domaine connexe, la Suisse, terre d'accueil pour les entreprises étrangères? Facteur de satisfaction, il est en effet réjouissant de constater que notre pays a pu améliorer en 2004 son classement dans le rapport sur la compétitivité que

publie chaque année l'Institut international pour le développement du management (IMD) qui est basé ici à Lausanne. Que la Suisse soit devenue, selon cet institut, plus attractive pour les entreprises étrangères est encourageant, et il faut œuvrer aujourd'hui et demain pour sauvegarder les avantages comparatifs qui motivent le choix de ces entreprises de s'implanter chez nous, à savoir la fiscalité des entreprises, l'intelligente souplesse de la loi sur le travail, la qualité de l'environnement, la stabilité politique, la paix sociale, la formation des collaborateurs, les transports, la présence de hautes écoles prestigieuses, des taux d'intérêts bas, etc, ce que l'on nomme les conditions-cadres de l'économie.

Hier, aujourd'hui et demain, c'est par l'investissement que les entreprises créent ou maintiennent des emplois. Nombreux sont les facteurs qui peuvent influencer la décision d'investir. Ceux-ci sont très largement influencés par les conditions-cadres précitées. Les décisions de politique économique doivent ainsi tenir compte de leurs effets sur l'investissement si l'on veut maintenir et développer l'aptitude concurrentielle des entreprises du pays et par conséquent leur croissance ainsi que l'emploi et, par ricochet, éviter d'éventuelles délocalisations, même si ce risque me paraît ne pas devoir prendre d'ampleur particulière aujourd'hui ou demain en raison des atouts dont est paré l'environnement helvétique, notamment la qualité et la fiabilité de la main d'œuvre, ainsi que la stabilité politique du pays.

Dans un autre domaine, la Suisse a connu, connaît et connaîtra encore le phénomène des fusions d'entreprises. Montrées du doigt par les uns, saluées par d'autres, il faut comprendre que l'esprit d'entreprendre et celui d'initiative supposent que les entreprises puissent choisir les structures qu'elles jugent les plus aptes à leur activité. La capacité concurrentielle de la Suisse, on l'a vu plus haut, doit être défendue, et cette aptitude à la concurrence passe parfois par des fusions. Elles peuvent engendrer des conséquences qui parfois inquiètent. Il y a souvent à cet égard un manque d'informations qui permettraient de comprendre les raisons de telles décisions. Il est opportun de rappeler ici que l'entrepreneur doit tenir compte, dans ses décisions stratégiques, de ses collaborateurs, mais aussi de ses fournisseurs et du capital qui lui a été confié sans oublier ses clients. Leurs intérêts à terme seront parfois mieux défendus au travers d'un regroupement des forces en présence. Les offres publiques d'achat (OPA), qu'elles soient amicales ou inamicales, s'apparentent à la même stratégie avec les mêmes conséquences.

La Suisse connaît un coût de la vie élevé. Les clients des entreprises suisses s'en accommodent dans la mesure où l'excellence des produits et des services qu'ils acquièrent est à la hauteur des prix facturés. Le maintien et le développement d'un haut niveau de qualification professionnelle et de recherche est la condition sine qua non pour la fourniture de produits ou de services à haute valeur ajoutée, donc chers. Les entreprises prenant en charge 70% des dépenses de recherche et de développement en Suisse, elles doivent continuer à bénéficier de conditions favorables pour poursuivre cet effort. Toujours ces mêmes conditions-cadres qui jouent un rôle décisif dans l'avenir de la place économique du pays. En outre, une collaboration toujours plus étroite entre les hautes écoles et les entreprises permettra de mieux mettre en valeur les résultats de la recherche académique et de les transférer vers des applications industrielles.

Le renforcement de la croissance reste le défi central de la politique économique du Conseil fédéral. La garantie de maintenir la plus grande liberté d'entreprendre, celle

de ne pas accroître les charges administratives et fiscales des entreprises constituent le terreau dans lequel doit pouvoir s'inscrire l'activité économique du pays. L'accès aux marchés étrangers, fondé sur la réglementation internationale de l'OMC, est indispensable à un pays comme la Suisse dont l'économie est très fortement intégrée au sein du marché mondial, tout comme la voie bilatérale, avec l'UE et avec d'autres pays, permet de conclure des accords à la dimension des besoins qui sont les nôtres et ceux de nos partenaires.

En résumé, pour l'avenir, on peut retenir ce qui suit:

- une revitalisation du marché intérieur;
- une amélioration de la compétitivité de l'économie nationale, fille de la productivité;
- un maintien de conditions-cadres favorables à l'économie;
- la préservation du potentiel d'investissement des entreprises, gage de leur pérennité.

2. Le fédéralisme: entre lourdeur et génie du lieu

L'origine de nos structures fédéralistes résulte, entre autres, de l'histoire de la Confédération. Les frontières cantonales ne sont pas nées du hasard: elles sont riches d'histoire et de repères culturels, et il serait vain de vouloir en gommer les contours, comme l'a prouvé l'initiative pour le moins curieuse visant à fusionner les cantons de Vaud et de Genève, balayée en votation populaire il y a quelques années. Il n'en demeure pas moins que certains s'interrogent sur la pérennité d'un système qu'ils estiment dépassé, lourd à entretenir, lent à faire fonctionner, gaspilleur de deniers publics, gênant les mouvements migratoires d'un canton à l'autre, j'en passe et des meilleurs. Ces mêmes pourfendeurs du système fédéraliste préconisent la création de régions plus grandes, regroupant des cantons que rien ne prédestine à vivre administrativement ou politiquement ensemble.

Le fédéralisme rapproche le citoyen du lieu de la décision politique et de l'activité administrative, tout en sachant que lorsque l'intérêt général l'exige, est confié à L'Etat fédéral le pouvoir et la responsabilité de certains domaines. Nos structures fédéralistes ont à l'heure actuelle encore toute leur raison d'être. Les inconvénients résultant de la multiplication des centres de décision sont contrebalancés par le dynamisme et la souplesse créative que permet toute décentralisation, sans parler de l'émulation née de la concurrence intercantonale. Si les cantons ont à résoudre des problèmes dont la complexité et la dimension peuvent dépasser leur territoire, ce n'est pas en fusionnant les entités cantonales que l'on résoudra ces problèmes. Il est vrai qu'en prenant en considération la Suisse romande, celle-ci compte 35 ministres-conseillers d'Etat pour gouverner environ 1,5 millions de citoyens. Schématiquement exposé, ces ministres-conseillers d'Etat, dans leur canton respectif, font tous la même chose que leurs voisins des autres cantons et ils sont tous surchargés. Là il y a gaspillage de moyens et d'énergie. Il y a dès lors un avenir pour le développement d'un fédéralisme coopératif avec des modalités souples et qui doit dépasser la seule réunion de chefs de services ou de gouvernants des divers cantons. Les partenariats peuvent varier au gré des domaines considérés et des questions à résoudre, concerner l'ensemble d'une collectivité linguistique, quelques cantons seulement ou

encore un territoire transfrontalier. On pourrait songer aussi à une organisation telle une holding, en confiant à chaque canton un ou plusieurs domaines particuliers, une ou plusieurs compétences à développer pour l'ensemble des autres cantons. C'est pourquoi la réponse aux nouveaux défis passe par la mise en place de véritables réseaux dans lesquels les différents acteurs assument chacun des responsabilités différentes en faveur d'une communauté de cantons. A défaut, et des chantiers sont ouverts, la Confédération s'en chargera. C'en sera fait du fédéralisme. Ne resteront plus alors que des entités cantonales historiques et culturelles dénuées de toute substance politique. Est-ce souhaitable? Je réponds sans hésiter par la négative.

La collaboration intercantonale pose la question du contrôle démocratique. La réponse à cette préoccupation ne passe pas par la création de conseils régionaux, structures politiques supplémentaires, intermédiaires entre les cantons et la Confédération. Il s'agit plutôt de soumettre les décisions de collaboration aux cantons concernés, de définir des instruments de contrôle qui permettent aux parlements de disposer des informations nécessaires et d'assumer ensuite leur rôle respectif. De tels projets se mettent en place, non sans difficultés.

Enfin, ultime précision, prôner le fédéralisme, ce n'est pas défendre le compartimentage économique. On l'a vu plus haut avec la révision de la nécessaire loi fédérale sur le marché intérieur.

En résumé, pour l'avenir, on peut retenir ce qui suit:

- développer un fédéralisme coopératif, tout en maintenant la concurrence intercantonale là où le dynamisme des spécificités l'impose.

3. La nécessaire ouverture sur l'étranger

L'isolement ne paie pas. Les changements intervenus depuis le début des années 1990 rendent nécessaire une adaptation de la politique extérieure de la Suisse. Aujourd'hui, l'isolement ne peut consolider ni notre indépendance, ni notre souveraineté. La traditionnelle ouverture économique internationale de notre pays doit s'accompagner d'une ouverture politique. Ses intérêts seront d'autant mieux défendus et son point de vue d'autant mieux compris qu'ils s'inscrivent dans une perspective de participation aux organisations qui affrontent des problèmes qui nous sont communs. L'entrée de la Suisse à l'ONU est à cet égard exemplaire.

En matière économique, si l'échec, en 1992, en votation populaire, de l'adhésion de la Suisse à l'EEE a certainement été dommageable à notre pays, les accords bilatéraux avec l'UE ont pris le relais, un relais difficile, semé de beaucoup d'embûches en matière de négociations puis d'adoption par le peuple suisse, mais qui, jusqu'à ce jour, ont toutes été surmontées. Rappelons à ce propos que la Suisse est l'un des rares Etats européens où vote le peuple sur les objets de rapprochement ou d'intégration européen. On dit la Suisse fermée. Qu'en serait-il si les autres pays votaient systématiquement sur ces objets? Par ailleurs, il est totalement illusoire de croire que notre pays peut aménager sa politique hors de toute influence extérieure. Qu'on le veuille ou non, une pression provenant par exemple d'un voisin de la taille de l'UE est inévitable. Autant s'en accommoder, et cela est valable aussi bien pour l'Europe que pour toute collaboration sur le plan international, de façon réaliste,

dynamique et intelligente, dès lors qu'il est plus que présomptueux de croire à une voie solitaire, que cela soit en matière politique ou économique. Cela ne remet pas en cause notre politique de neutralité, fondée principalement sur l'interdiction de la Suisse à participer à des conflits armés.

En résumé, pour l'avenir, on peut retenir ce qui suit:

- continuer à s'ouvrir sur l'étranger car l'isolement non seulement ne paie pas mais est de plus totalement illusoire.

4. Le marché du travail

Dans la zone OCDE, la croissance de l'emploi sera lente à se redresser. Toutefois, l'immense majorité des entrepreneurs responsables du tissu des PME et des grandes sociétés de notre pays ont comme souci constant de maintenir le nombre de postes de travail, les restructurations d'entreprises, parfois destructrices d'emplois, visant dans la plupart des cas à préserver la majorité d'entre eux dans une perspective à long terme.

Une politique dynamique du marché du travail ne peut qu'être fondée sur des conditions-cadres favorables, nous l'avons vu plus haut. Je ne suis pas sûr que l'éventail des décideurs, que ceux-ci soient politiques, syndicalistes, voire religieux en soient toujours conscients.

La Suisse, le patronat comme les travailleurs, a tiré grand bénéfice du partenariat social qui s'est instauré après-guerre. Bien que la crise des années 90 l'ait fragilisé, il faut s'efforcer de le préserver et de le développer encore à l'avenir. Cela suppose que la législation doit cesser de vouloir tout régler dans les moindres détails et laisser au contraire une large place à la négociation entre partenaires sociaux. C'est la vitalité de ce partenariat, fait bien évidemment de tensions puis d'accords, qui doit être défendue aujourd'hui et demain, tant pour le monde du travail que pour le patronat. Ce partenariat est une confrontation. D'elle naît finalement le consensus.

Le monde du travail change, la souplesse et la mobilité sont devenues réalité, pour les employés et pour les employeurs. Il est indispensable que la négociation des conditions de travail, liées à cette évolution, demeure de la compétence des partenaires sociaux, plus rapides dans leurs réactions que tout cadre législatif lourd et général, ne tenant pas compte des différences qui existent entre branches économiques.

En matière de chômage, la réduction du temps de travail et le partage du travail, vieux rêves heureusement aujourd'hui dépassés, imposés de façon globale par une loi, ne représentent pas une solution au chômage. On a vu ce qui est advenu, quant au résultat sans effet sur le marché du travail, de l'introduction des 35 heures en France. En revanche, ces solutions peuvent être adoptées là où le désir ou la nécessité s'en fait sentir, mais ce au travers de négociations paritaires.

Enfin, d'une manière générale, la difficulté de trouver un emploi ne doit pas conduire à une précarisation des rapports de travail. Il en va de la responsabilité sociale du patronat.

Remarque provocatrice? Certains prétendent que la Suisse pourrait connaître une pénurie de main d'œuvre dans une dizaine d'années déjà, du fait du ralentissement de la natalité. Aubaine pour les travailleurs âgés qui pourraient s'engouffrer dans cette brèche? Oui, mais pour autant que les entreprises mettent en place une politique favorable à cette catégorie de collaborateurs. Cette politique pourrait s'inspirer, et elle devrait être mise en place dès maintenant, des éléments suivants: formation continue, politique salariale, prévoyance professionnelle, équilibre entre le travail et la vie, transition progressive vers la retraite, etc. Il en va de même avec le travail des femmes qu'il y a lieu de mieux favoriser par des mesures permettant une meilleure liberté de mouvement à celles désireuses de s'investir dans une vie professionnelle (travail à temps partiel, horaires scolaires, cantines scolaires, crèches, perfectionnement professionnel, etc).

Et le chômage des jeunes? Il est en progression, et touche aussi bien les jeunes sans formation que ceux ayant terminé avec succès leur formation scolaire ou leur apprentissage, chômage fondé sur le motif qu'un grand nombre d'employeurs exigent d'eux une expérience professionnelle. Le seco a entrepris dès lors d'organiser des stages sous forme d'emplois temporaires dans une entreprise privée ou un service de l'administration publique. Ces dernières années, de nombreux employeurs ont aidé les jeunes à s'intégrer efficacement au marché du travail. Cette aide doit pouvoir encore se développer, en offrant 3000 places de stage supplémentaires.

Quant au secteur de l'apprentissage enfin, le nombre de places semble globalement suffisant. En revanche, certaines formations sont plus recherchées que d'autres et n'offrent dès lors pas chaussure à son pied à chaque apprenti désireux de suivre ces voies les plus prisées. La courbe des naissances devrait permettre de résoudre ce problème à l'horizon de 2008.

En résumé, pour l'avenir, on peut retenir ce qui suit:

- maintenir les conditions propres à dynamiser le marché du travail, notamment par une loi sur le travail équilibrée, évitant l'ultra protection du travailleur, facteur de chômage;
- consolider le partenariat social;
- s'opposer au remplacement du partenariat social par la loi, sauf cas exceptionnel comme les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes;
- faciliter l'intégration professionnelle des femmes;
- faciliter l'activité professionnelle des travailleurs âgés.

5. Relever le défi de la formation

Certaines enquêtes internationales ont montré que les résidents de notre pays se classent, en matière de formation dans les secteurs de la lecture et de la résolution de problèmes, à un niveau moyen. Cette enquête nous montre que le savoir qui est, il est banal de le rappeler, notre seule matière première, doit encore être développé chez nous. Il faut donc investir davantage dans la formation, ce qui ne veut pas dire

qu'il faille y mettre plus d'argent mais qu'il faut plutôt «s'y investir» davantage en exigeant de meilleurs résultats.

Concrètement, il s'agit de faire porter nos efforts notamment sur les points suivants:

- gommer les différences cantonales, en visant les résultats des cantons qui se classent le mieux. Ce n'est pas nier le fédéralisme;
- fixer des standards de performance communs et des contrôles en conséquence;
- accepter la diversité quant aux capacités scolaires de chacun;
- penser en terme d'élite et exiger des performances élevées de ceux qui sont capables de les atteindre, et ce le plus tôt possible dans le cursus scolaire;
- proposer des cours destinés aux adultes (formation continue).

La formation demeure en outre un des meilleurs facteurs de lutte contre le chômage. Comme vu plus haut, la formation de base se doit d'être exigeante et ambitieuse visant, outre l'assimilation des connaissances de base, la responsabilité, l'esprit critique, le désir d'entreprendre, le goût du risque, etc.

Un système de formation de haut niveau, performant, reconnu sur le plan international constitue pour notre pays un atout indispensable et un instrument de développement économique et social précieux. L'innovation, la créativité, une recherche de pointe et la capacité d'assurer efficacement le transfert de technologie entre le monde scientifique et celui de l'entreprise jouent un rôle crucial pour l'avenir du pays. Par ailleurs, l'égalité des chances dans la formation exige que toute personne qui en a la volonté et les capacités doit pouvoir se former.

Un monde en constant changement réclame que la formation se fonde sur de solides connaissances de base et évite la spécialisation précoce. Le système de formation doit dès lors intégrer la nécessité de se former tout au long de la vie. Cela implique de renforcer l'offre de perfectionnement professionnel et de formation continue. Les nouvelles technologies de l'information et de communication sont-elles aptes aujourd'hui à permettre, sur une large échelle, de développer de nouvelles méthodes d'enseignement, sous forme par exemple de véritables campus virtuels? Je pose la question sans y répondre.

Grâce à l'introduction de la maturité professionnelle et la mise en place de hautes écoles spécialisées, la Suisse possède une voie de formation professionnelle équivalente à la voie académique. Cela donne incontestablement à la filière professionnelle un potentiel supplémentaire. Ne pas oublier cependant que la formation professionnelle doit continuer à être orientée vers la pratique. Il n'est pas inutile de rappeler non plus le rôle et la responsabilité essentiels que jouent à cet égard les PME dans l'apprentissage de base. Petite remarque en passant, ne les décourageons pas en semant sur le parcours de l'accès au savoir pratique des impedimenta difficiles à assumer pour les entrepreneurs. Je pense ici notamment à certaines lourdeurs administratives qui peuvent accompagner le cursus de l'apprentissage.

En résumé, pour l'avenir, on peut retenir ce qui suit:

- améliorer la formation de base et consolider l'apprentissage dual;
- renforcer les possibilités de formation continue;
- développer encore notre système de formation de haut niveau;
- se souvenir que le savoir est notre unique matière première.

6. Pour une politique sociale raisonnable

La croissance économique en Suisse stagne, malgré, comme on l'a vu plus haut, une amélioration de la compétitivité de son économie et la géopolitique mondiale n'est guère encourageante. Tableau sombre me direz-vous. Mais tableau lié aux hauts et aux bas de toute économie vivante.

La situation économique que nous connaissons en Suisse, tout comme l'évolution de la démographie du pays, imposent de dimensionner la politique sociale aux possibilités des entreprises. Qu'on le veuille ou non, ce sont elles qui principalement remplissent les caisses sociales, directement ou grâce aux emplois et aux salaires qu'elles assurent (cotisations salariales, impôts directs, impôts de consommation, donc TVA).

Permettez-moi un constat alarmant qui va servir de base au développement du présent chapitre et qui justifie pleinement le frein que les organisations économiques tentent d'imposer à la progression constante des dépenses sociales, se heurtant d'ailleurs à cet égard aux tenants de la bonne conscience, aux tenants du tout à l'Etat, aux tenants du *«y'a qu'à prendre aux riches»*, aux tenants de la déresponsabilisation. Schématique me direz-vous. Pas si sûr, dès lors que l'on sait que les dépenses sociales en Suisse ont progressé de 7,4% entre 1991 et 2000, pour atteindre 28,7% du PIB. Ces chiffres sont issus de l'Office européen de la statistique (Eurostat) dans son analyse sur la protection sociale en Europe de 1991 à 2000. Ils n'ont guère changé dans leur signification depuis l'an 2000, si ce n'est que pour 2003, selon l'Office fédéral de la statistique, les dépenses sociales atteignaient 29,9% du PIB. Cette évolution place la Confédération au-dessus de la moyenne de l'EEE, qui se situe à 27,2% du PIB, en 5^{ème} position derrière la Suède, la France, l'Allemagne et le Danemark. Fait intéressant, l'Irlande, l'une des économies les plus florissantes d'Europe, est la mieux placée avec 14,1%. Ceci expliquerait-il cela? Et dire qu'en Suisse certains usent et abusent du slogan du démantèlement social, manifeste contre-vérité qui pollue le débat et fait se considérer comme victimes ceux que la société doit justement aider, mais dans certaines limites à ne pas dépasser. Et ces limites sont aujourd'hui atteintes. Non pas par égoïsme, mais pour préserver plusieurs équilibres: celui d'une juste solidarité et d'une juste redistribution qui ne soit pas spoliatrice, celui des finances publiques, celui du droit de disposer librement du produit de son travail, que cela soit celui du salarié ou celui de l'entreprise ou de l'entrepreneur.

Et que l'on ne tombe pas dans la facilité en nous opposant les quelques inadmissibles parachutes dorés et les quelques salaires pharaoniques, qui n'ont rien à voir avec ce qui se pratique auprès de l'écrasante majorité des entreprises du pays.

Quelles sont les conséquences qu'il y a lieu de tirer des constatations ci-dessus évoquées? D'abord et principalement les déficits publics. En effet, la population est réfractaire à toute augmentation d'impôts, qu'ils soient directs ou indirects (TVA), pour couvrir les charges supplémentaires nées de l'Etat social. Concernant la TVA, celle-ci n'est pas un libre-service visant à masquer la réalité des coûts. Il faut en user avec prudence et parcimonie. D'une manière générale, les employeurs refusent de voir le résultat de leur activité davantage amputé par le fisc ou le coût du travail, déjà élevé en Suisse, encore augmenté par des ponctions supplémentaires au travers des cotisations sur les salaires. Leur aptitude à l'investissement en souffrirait, tout comme leur compétitivité. Les employés, quant à eux, refusent de voir leur fiche de paye être davantage écornée par l'Etat, ou leur pouvoir d'achat amoindri par une TVA apprêtée à trop de sauces diverses. Pénaliser encore, à des fins d'aide sociale, les entreprises et le pouvoir d'achat des salariés, et des indépendants aussi, ce serait vraiment le serpent qui se mordrait la queue, même si ces montants sont, dans une certaine mesure, réinjectés dans le circuit de la consommation: c'est, nous l'avons vu, la bonne santé de l'économie, notamment son potentiel de recherche et d'investissement, qui remplit les caisses sociales. Ne la privons pas de ces indispensables moyens.

Et puis, phénomène psychologique, il faut cesser de faire croire que l'Etat est une réponse à tout. Il est une réponse, justifiée et nécessaire, à beaucoup de demandes. Mais pas à toutes les demandes. Comme évoqué plus haut, la solidarité et la redistribution sont des notions justes, mais qui ont aussi leurs limites. Le relais doit être pris par la responsabilité personnelle, l'ouverture au risque et l'acceptation que certains acquis, certaines habitudes sont susceptibles de devoir être remis en cause. Dure bataille en perspective face au conservatisme de gauche comme de droite.

Enfin, il est important de laisser du champ et des moyens à l'Etat pour que ce dernier soit en mesure d'assumer pleinement d'autres de ses responsabilités tout aussi prioritaires, notamment celles liées au soutien à la recherche et à la formation dont les résultats, il faut le rappeler haut et fort, concourent au progrès social à long terme.

Après les conséquences, les mesures à prendre: le droit fédéral des assurances sociales comprend aujourd'hui dix domaines: l'AVS, l'assurance invalidité, les prestations complémentaires à ces deux assurances, l'assurance chômage, l'assurance maladie, l'assurance accidents, le régime des allocations pour pertes de gains, y compris l'assurance maternité, les allocations familiales dans l'agriculture et la prévoyance professionnelle, la LPP. Ces dix domaines sont en constante mutation, le parlement visant plutôt la croissance que le redimensionnement proposé par le Conseil fédéral.

Lors des délibérations sur les objets sociaux traités aujourd'hui ou demain au parlement, il faut et faudra absolument tenir compte de tous les éléments et de toutes les possibilités d'économies qui devraient en tout cas permettre de ne pas aller plus vite, en matière de dépenses sociales, que la croissance du PIB, ni aller au-delà des conséquences que peuvent imposer les modifications de la structure démographique de la population (allongement de la vie et vieillissement de la population). Même dans ce dernier cas et en matière d'AVS, on doit pouvoir faire œuvre d'imagination pour réfréner les dépenses (élévation de l'âge de la retraite,

accompagnée p. ex. d'un certain nombre de dispositions facilitant la mise en œuvre de cette mesure, notamment pour favoriser l'emploi des collaborateurs âgés).

D'une manière générale, si l'on ne se résout pas à freiner le trend haussier que suivent actuellement les dépenses sociales et à marquer une pause, il est illusoire de compter sur la croissance économique pour combler le delta entre les recettes et les dépenses de ce secteur. D'importantes difficultés financières s'abattront alors sur les générations à venir, victimes d'un déficit public impressionnant ou de hausses d'impôts stérilisantes, voire des deux. Simple point de repère, mais révélateur: la dette de la Confédération est passée de 38 milliards de francs en 1990 à 130 milliards aujourd'hui. On ne peut continuer à ce rythme.

L'objectif prioritaire qui doit être suivi est de maintenir un filet social aux mailles étroites tel qu'il existe aujourd'hui, parfaitement décent en comparaison internationale. C'est ainsi que nous devons nous concentrer sur ce qui est politiquement réalisable et laisser de côté ce qui n'est que souhaitable. Que prévale une solidarité raisonnable et non spoliatrice, préservant notamment l'épargne et l'investissement, seuls véritables moteurs du progrès social nous le répétons. Un jour pourrons-nous alors peut-être passer à nouveau du nécessaire au souhaitable.

En résumé, pour l'avenir, on peut retenir ce qui suit:

- stabiliser la croissance des dépenses sociales;
- dimensionner l'aide sociale aux possibilités du pays;
- ne pas recourir à l'augmentation d'impôts ni à celle des pour-cents de salaire pour couvrir les déficits de la protection sociale. Utiliser avec parcimonie le potentiel de la TVA, là où cela est vraiment indispensable, comme cela semble être le cas avec l'assurance invalidité.
- l'Etat ne peut être une réponse à tout. Le sens de la responsabilité personnelle doit être revisité.
- remettre en cause certains acquis et lutter contre les conservatismes;
- cultiver l'aptitude au risque créateur;
- préserver les moyens nécessaires, sans augmentation d'impôts, pour que l'Etat puisse assumer pleinement d'autres de ses responsabilités prioritaires, notamment dans l'investissement à long terme que représente le soutien à la recherche et à la formation.
- que prévale une solidarité raisonnable et non spoliatrice, préservant l'épargne et l'investissement, seuls véritables moteurs du progrès social, ainsi qu'une libre disposition de son revenu qui soit incitative.

7. Conclusion

Politique économique, fédéralisme, ouverture sur l'étranger, marché du travail, formation, politique sociale, autant de pièces du puzzle qui contribuent à façonner le visage de notre Etat fédéral, tant sur le plan intérieur qu'en matière internationale. C'est un visage qui change, au gré des nécessités, celles-ci devant s'inspirer de ce qui est bon pour le pays, sans sacrifier aux courants de la mode. Le débat politique est chez nous long et lent. Le régime de concordance, l'existence du référendum, la

Suisse multiculturelle, le fédéralisme sont probablement parmi les causes imposant cette lenteur. Mais celle-ci ne favorise-t-elle pas la réflexion, la maturation de tout projet politique et d'une manière générale la sagesse des décisions prises, évitant précisément les pernicioeux effets de mode? C'est sur cette interrogation que je me permets de conclure ces réflexions portant sur ce qui constitue quelques-unes des structures de notre pays, quant à leur état d'aujourd'hui et peut-être de demain. Alors, et c'est ce que je nous souhaite à tous, rendez-vous en 2015 pour en mesurer la pertinence.